

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'ÉVÊQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un janvier, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Présidente.

ÉTAIENT PRESENTS : Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Mélanie BOCQUENET, Delphine FOUQUET, Sylvie LAUTRU, Muguette LARUPE, Emma PAUMIER, Michelle BARON.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Hakim ACHIBET, Philippine DANGREAU, Louis MASSARD, Chantal GOUPIL qui donne pouvoir à Nadine JOLU, Dominique BARRET qui donne pouvoir à Michelle BARON, Annie LANCELOT, Isabelle TOUCHARD.

DEL-2026-003 : Décision modificative n°3 sur le budget de la Résidence du Parc

Rapporteur : Nadine JOLU

À la suite d'un nombre de départs de locataires supérieur à ce qui était attendu en 2025, les crédits au chapitre 16 sont désormais insuffisants pour le remboursement de capital d'emprunt. Il convient donc de procéder à la modification suivante :

Section d'investissement :

Dépenses :

21311	Constructions sur sols propres - Bât Publics	-300 €
1641	Emprunts en euros	300 €

VOTE : Les membres du Conseil d'Administration décide d'approuver la proposition.

Yvré l'Évêque, le 22 janvier 2026

La Secrétaire de séance



Michelle BARON

La Présidente



Damienne FLEURY

Date de convocation : 13 janvier 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 8- Votant : 10

Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 2